

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN	Commission permanente du 13 mars 2017			
	Désignation de la collectivité maître d'ouvrage d'aménagements sur RD pour le territoire sud			
Collectivité désignée comme Maître d'ouvrage	Opération	Montant total ttc	Part locale	Part départementale
Département du Bas-Rhin	Aménagement de la piste cyclable intercommunale (RD468), entre Friesenheim et Diebolsheim, sur l'Ouvrage d'art en franchissement du Canal du Rhône au Rhin.	95 000 €	74 050 €	20 950 €